

## **ALLOCUTION DE MONSIEUR PATRICK BLANDIN**

PRESIDENT DE LA FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN

CEREMONIE DE SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS ENTRE L'UNIVERSITE DES ANTILLES ET  
LA FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN

POINTE A PITRE, 7 DECEMBRE 2016

Monsieur l'Administrateur Provisoire,  
Monsieur le Directeur de thèse,  
Monsieur Emmanuel BIABIANY,  
Monsieur le Directeur de l'Ecole Doctorale,  
Monsieur le Directeur du laboratoire LARGE,  
Mesdames et Messieurs les directeurs de composantes,  
Mesdames et Messieurs les responsables d'unités de recherche,  
Madame la Directrice de la DOSIP,  
Monsieur le Directeur Général des services,  
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualité,

C'est un réel plaisir pour moi d'être là aujourd'hui, en tant que Président de la Fondation Claude Emmanuel Blandin, et de m'adresser à vous, les responsables, acteurs et étudiants de l'enseignement supérieur dans le domaine scientifique.

La cérémonie d'aujourd'hui apporte la démonstration, une fois encore renouvelée, du partenariat possible entre la Fondation Claude Emmanuel Blandin et l'Université en faveur de l'enseignement supérieur dans le domaine de la science avec la signature de ces deux conventions :

La première nous engage à accorder une bourse de 36.000€ sur 3 ans à Monsieur Emmanuel BIABIANY pour la réalisation d'une thèse intitulée «Les conséquences du changement climatiques aux Antilles».

La deuxième accorde un prix de thèse de 3.000€ intitulé «Prix FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN» qui sera décerné en fin d'année universitaire 2016-2017 pour récompenser l'une des «meilleures» thèse scientifique du cru 2017.

Importante, la signature de ces conventions entre LA FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN et L'UNIVERSITE DES ANTILLES l'est à plus d'un titre :

En effet, durant ces derniers mois, plusieurs conventions ont été signées avec les Académies de Guadeloupe et de Martinique au bénéfice des collégiens et des lycéens. Mais il nous semble opportun de rappeler que la vocation de LA FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN est aussi d'accompagner des étudiants universitaires, tant il est vrai que les études ne s'arrêtent pas pour tous à la fin du deuxième cycle.

Le domaine de l'enseignement supérieur est un vivier de futures élites.

Une jeunesse instruite et qualifiée reste la promesse d'une nouvelle dynamique citoyenne et d'un développement économique pérenne.

L'Université des Antilles permet de consolider l'avenir de la jeunesse et nous sommes fiers de participer -à notre humble mesure- à cette dynamique car c'est cette jeunesse qui fera le pays de demain et qui donnera à la région les valeurs nécessaires à sa croissance.

En joignant nos efforts, nous répondons ensemble et avec plus d'efficacité aux nombreux défis actuels que doit relever notre région.

Mes vœux de succès accompagnent donc les bénéficiaires de ces accords et au nom de la Fondation, je leur souhaite bon travail, bonne recherche et bonne chance!!

Et je finirai par une invitation personnelle à l'intention de Monsieur Emmanuel BIABIANY : Notre conseil d'administration se réunit le vendredi 17 février prochain pour faire le point sur les accompagnements en cours et décider des futurs engagements : à cette occasion, nous serions très heureux de vous entendre exposer une petite synthèse de vos travaux en cours.

Donc le rendez-vous est pris ?

Sur ce, je vous remercie de votre accueil et de votre attention.